

LA VIE ECONOMIQUE

- [Emploi : le pacte de responsabilité remis en cause ?](#)
- [Le plan d'économies de 50 milliards peut-il détruire 250 000 emplois ? L'avis d'Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE](#)
- [La baisse de l'investissement pourrait détruire 10 000 emplois du BTP en Île-de-France](#)
- [Rebsamen veut booster la prime pour les contrats de génération](#)
- [Croissance : L'Insee douche encore les espoirs de l'exécutif](#)
- [Pour Sapin la croissance est trop faible pour faire baisser le chômage](#)
- [L'Arcco et l'Agirc en déficit](#)
- [Quelle France dans dix ans ? Les pistes du commissaire Jean Pisani-Ferry](#)
- [Face au nouveau bond du chômage, Valls refuse le fatalisme](#)
- [La dette publique de la France fait un bond au 1^{er} trimestre 2014](#)
- [Montebourg annonce une loi sur la croissance](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [La Sécurité sociale est un trésor, il est temps pour les Français d'en prendre conscience](#)
- [Médicaments : la consommation de génériques multiplié par trois en 10 ans](#)
- [Le travail au noir représenterait près de 10,8 % du PIB en France](#)
- [L'Assurance maladie détaille ses pistes pour réduire les dépenses](#)

FISCALITE

- [Les députés baissent les impôts de 3,7 millions de foyers](#)
- [Taxes de séjour : Fabius se range du côté des hôteliers](#)

OPINONS/VIE POLITIQUE

- [Manuel Valls : "Nous avons besoin de la finance"](#)
- [Benjamin Suchar : "Le statut étudiant-entrepreneur proposé par le gouvernement n'est que symbolique"](#)
- [Le "cri d'alarme" du patronat à François Hollande](#)

DERNIERES MINUTES

- [La BNP paiera une amende de près de 9 milliards de dollars aux Etats-Unis](#)
- [A la surprise générale, les votes sur le budget de la Sécu sont reportés](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● **Emploi : le pacte de responsabilité remis en cause ?**

Valérie Rabault, rapporteure générale du Budget, a estimé, dans son rapport sur le projet de loi de finances rectificative, rendu public le week-end du 21 au 22/06/14, que les 50 milliards d'euros d'économies pourraient avoir « *un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an en moyenne entre 2015 et 2017, et pourraient entraîner la suppression de 250 000 emplois à horizon 2017* ». Elle précise toutefois : **01)**- Que si la France ne se résout pas à cet effort, elle s'exposerait à une augmentation de la charge de sa dette ; **02)**- Que « *l'impact récessif du plan d'économies sera contrebalancé par les effets positifs des mesures de relance programmées* ». Mme Rabault explique également que le pacte de responsabilité « *aurait pour effet, hors financement, de rehausser l'activité de 0,6 point à horizon 2017 et de créer 190 000 emplois* ». Le 23/06/14, réagissant aux déclarations de Mme Rabault, **M. Sapin**, ministre de l'Economie, a répliqué, sur France Info, que les 250 000 emplois détruits qu'évoque la rapporteure, correspondaient à « *des calculs en chambre* », trop théoriques : « *Ce n'est pas Valérie Rabault qui a fait les calculs, ce sont un certain nombre d'économistes qui font des calculs de cette nature qui sont des calculs complètement en chambre, des calculs extrêmement théoriques* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140623.CHA5333/emploi-le-pacte-de-responsabilite-remis-en-cause.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140623_NLCHAACU18H- -emploi-le-pacte-de-responsabilite-remis-en-cause#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140623](http://www.challenges.fr/economie/20140623.CHA5333/emploi-le-pacte-de-responsabilite-remis-en-cause.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140623_NLCHAACU18H- -emploi-le-pacte-de-responsabilite-remis-en-cause#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140623)

(Sources : www.challenges.fr du 23/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Le plan d'économies de 50 milliards peut-il détruire 250 000 emplois ? L'avis d'Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE**

Le 24/06/14, **M. Sterdyniak**, économiste à l'OFCE (observatoire français des conjonctures économiques), a accordé un entretien à l'Expansion. Il donne son avis sur les déclarations de Mme Rabault. Au sujet des 250 000 suppressions d'emplois que pourrait entraîner le plan d'économies de 50 milliards, et autres conséquences : « *C'est tout à fait fondé et c'est même probable. Nous avons fait le même calcul à l'OFCE, il est même un peu plus important. Le multiplicateur budgétaire qui permet de mesurer l'impact d'une politique budgétaire sur l'activité économique, est de un. Donc quand on économise 50 milliards d'euros, le Produit intérieur brut (PIB) diminue aussi de 50 milliards, c'est à dire de 2,5 %. Cela équivaut à une suppression de 250 000 emplois. Concernant les 190 000 emplois que pourraient créer le Pacte de responsabilité et le Crédit d'impôt compétitivité et emploi (Cice), selon Valérie Rabault, nous avons aussi les mêmes chiffres. Seulement, il y a plus d'incertitudes car avec ce pacte et le Cice, les entreprises vont réaliser plus de profits mais elles auront aussi moins de débouchés compte-tenu de la demande qui est faible. [...] D'un côté, avec le Pacte de responsabilité et le Cice, ce sont 39 milliards d'euros qui ne rentreront pas dans les caisses de l'État entre 2015 et 2017 et d'un autre côté, on veut économiser 50 milliards d'euros. Cela va faire mal. Les coupes dans les dépenses publiques devraient être conséquentes et il faudra augmenter certains impôts* ». Sur la déclaration de M. Sapin, considérant qu'il s'agit de « *calculs théoriques* », et sur l'aspect récessif du plan d'économies du gouvernement : « *Ce n'est pas de la théorie. Cela traduit ce qui se passe dans la zone euro. L'austérité est brutale, la croissance est ralentie. Elle a été de - 0,4 % en 2013. C'est dû à l'effet des politiques d'austérité. Cela a un coût. Je ne crois d'ailleurs pas aux prévisions de croissance du gouvernement pour 2016 et 2017. [...] Quant à la reprise dont parle le gouvernement, c'est n'importe quoi. On est en reprise quand on est à 2 %, 2,5 %, de croissance, là on est autour de 0,8 % (le Fonds monétaire international table sur 1 % de croissance pour la France en 2014, NDLR). La stagnation se prolonge, les revenus des ménages baissent... Ce n'est pas de la théorie. [...] La baisse des dépenses publiques a un effet direct sur l'emploi. Les administrations embauchent moins et réduisent leurs effectifs. Peu d'argent sera consacré aux emplois d'avenir ou au soutien de la réforme des rythmes scolaires, par exemple. Les collectivités locales investissent moins également, cela a notamment des conséquences importantes sur le secteur du Bâtiment et travaux publics (BTP) qui est dépendant de ces dépenses publiques. De même, une baisse des prestations familiales, a*

des conséquences sur le pouvoir d'achat, la consommation diminue et donc la croissance puisque les gens achètent moins. Pour les hausses d'impôts, c'est la même chose, les gens consomment moins car ils ont moins de revenu disponible. Globalement, tout ce qui touche directement la demande est récessif ». Mais, pour M. Sterdyniak, il n'y a pas d'autre politique possible, étant donné les engagements pris par la France vis-à-vis de l'UE : « Il n'y a pas d'autre politique à mener si l'on tient compte de ces contraintes. Pour retrouver de la croissance, de l'emploi, il faudrait retarder tous les objectifs de réduction des déficits publics. Une autre politique serait alors possible. [...] Il faudrait faire ce que font les États-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, ils ont des déficits publics importants et ils ne sont pas morts. Cela leur permet de relancer la consommation, de financer des grands projets et donc de créer de l'emploi. »

- **L'intégralité de l'entretien avec M. Sterdyniak, par Antoine Izambard :**

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/impact-recessif-du-plan-d-economies-ce-n-est-pas-de-la-theorie_1553695.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 24/06/2014, Antoine Izambard)

[Retour au sommaire](#)

● **La baisse de l'investissement pourrait détruire 10 000 emplois du BTP en Île-de-France**

La Fédération régionale des travaux publics (FRTP) estime que la baisse de l'investissement des collectivités pourrait occasionner la perte de 10 000 emplois. Elle en appelle aux élus locaux pour sauvegarder l'investissement. **José Ramos**, président de la FRTP : « Les 800 entreprises de travaux publics d'Île-de-France sont conscientes des difficultés budgétaires auxquelles vous devez faire face dans un contexte de réorganisation territoriale. [Mais] si vous faites le choix de réduire les investissements, nos entreprises devront s'y adapter mais cela n'ira pas sans conséquences sociales. Il y a urgence ! ». **NB : Acteurs Publics** : « La part des collectivités locales dans le chiffre d'affaires "travaux publics", c'est 40 % en Île-de-France, dont 30 % pour les communes et intercommunalités, pour un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros en 2013. Pour 2014, la Fédération fait état d'un montant des appels d'offres en baisse de 11 % pour les communes et de 21 % pour les intercommunalités ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/06/23/la-baisse-de-l-investissement-pourrait-detruire-10-000-emplois-du-btp-en-ile-de-france>

- **La lettre de la FRP :**

<http://fichiers.acteurspublics.com/redac/pdf/juin/FRTP%5B1%5D.pdf>

(Source : www.lepoint.fr du 17/06/2014 & AFP)

● **Rebsamen veut booster la prime pour les contrats de génération**

Le 23/06/14, **M. Rebsamen**, ministre du Travail, a dévoilé les grandes lignes de son plan pour l'emploi des seniors. **M. Rebsamen** : « J'espère que les effets [du plan seniors] se feront sentir rapidement par une stabilisation, d'ici 6 mois ». **Les principales mesures : 01)-** Étendre la prime du contrat de génération à l'embauche d'un senior et doubler son montant. Le but est d'attirer les entreprises, qui boudent actuellement cette solution, et de les inciter à y avoir recours. Rappelons le fonctionnement du contrat de génération : aujourd'hui, une entreprise touche 2 000 euros si elle maintient un senior (+ de 57 ans) dans son emploi et embauche en CDI un jeune (- de 26 ans, soit une prime de 2 000 euros, qui s'ajoute à celle du senior). Avec le plan de M. Rebsamen, au lieu de 4 000 euros, l'entreprise touchera désormais 6 000 euros (Senior 4 000 + jeune 2 000). **02)-** Développer l'alternance pour les seniors (+ de 50 ans), en adaptant le contrat de professionnalisation. **M. Rebsamen** : « Il ne s'agit pas de créer un nouveau contrat spécifique [mais] d'adapter le contrat de professionnalisation existant aux caractéristiques des demandeurs d'emploi seniors, en améliorant la rémunération et en définissant des formations adaptées ».

[http://www.challenges.fr/emploi/20140623.CHA5335/rebsamen-veut-booster-la-prime-pour-les-contrats-de-generation.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140624_NLCHAACU10H-_-rebsamen-veut-booster-la-prime-pour-les-contrats-de-generation#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140624](http://www.challenges.fr/emploi/20140623.CHA5335/rebsamen-veut-booster-la-prime-pour-les-contrats-de-generation.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140624_NLCHAACU10H-_-rebsamen-veut-booster-la-prime-pour-les-contrats-de-generation#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140624)

(Source : www.challenges.fr du 23/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Croissance : L'Insee douche encore les espoirs de l'exécutif

Le 24/06/14, l'Insee a publié une note de conjoncture, dans laquelle l'institut indique que la croissance française devrait atteindre + 0,7 % sur l'ensemble de l'année 2014. **Les prévisions de l'Insee dans le détail** : 0 % au premier trimestre, + 0,3 % pour chacun des trois trimestres restants. Si c'est mieux qu'en 2013 (+ 0,4 %), c'est un cran en-dessous de ce qu'attend le gouvernement (+ 1 %). **L'Insee** : « *En France, comme dans la zone euro, la reprise de l'activité serait modeste [...] car des facteurs persistants continuent d'en limiter l'ampleur* ». **Le pouvoir d'achat des Français – L'Insee** : « *[Il] s'améliore certes, mais trop modestement pour conduire à une franche accélération de leur consommation, et pour empêcher l'investissement en logements neufs de continuer de se replier* ». **La situation des entreprises – L'Insee** : « *Avec un taux de marge qui se redresse mais reste bas, [elles] ne sont pas enclines à investir* ». Pour l'Insee, les investissements ne progresseraient d'ici la fin de l'année qu'à « *un rythme modéré* » : + 0,2 % par trimestre : « *[Une hausse réduite] dans un contexte de demande faible, [et] malgré les effets favorables du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et l'amélioration des conditions de financement. [Sur l'ensemble de l'année 2014,] les dépenses d'investissement des entreprises rebondiraient modérément (+ 0,7 %, après - 0,6 % en 2013), dans le sillage de l'activité* ». Un constat qui démontre que cela sera insuffisant pour faire redémarrer la machine économique et le marché du travail. **L'Insee** : « *La hausse de l'activité serait trop modeste pour que l'emploi se redresse* ». **Les prévisions de l'institut sur l'emploi** (après la destruction de 22 000 postes au premier trimestre) : le niveau de l'emploi marchand devrait rester stable, « *aucune création de poste n'étant attendue d'ici la fin de l'année* ». Petite note optimiste : l'emploi non-marchand devrait progresser : + 60 000 postes, dont 54 000 emplois aidés. Cela ne suffirait néanmoins pas pour « *faire face à l'augmentation de la population active* ». L'Insee anticipe donc une légère hausse du chômage, à 10,2 % de la population active (DOM inclus), à fin 2014. Pour revenir au **pouvoir d'achat des Français**, il devrait progresser quelque peu (+ 0,7 %, après avoir été stable en 2013). **Les raisons ?** Une progression moindre des impôts (+ 2,5 %, après + 4,2 %) et une très légère accélération des revenus d'activités (+ 1,3 %, après + 0,9 %). **Libération** : « *[Et ce,] malgré un ralentissement des prestations sociales (+ 2,4 %, après + 2,8 %). [...] Par unité de consommation (en prenant en compte la composition des ménages), la hausse du pouvoir d'achat serait cependant limitée, à + 0,2 %* ». Ces prévisions de l'Insee ne sont pas immuables. Certains facteurs pourraient les amener à bouger : la politique de la BCE (banque centrale européenne, l'arbitrage des ménages entre épargne et consommation, « *la réaction des entreprises vis-à-vis de l'ensemble des mesures de politique économique, tant prises qu'annoncées par le gouvernement. [Bref,] selon la perception qu'elles en auront, leur comportement d'investissement et de stockage pourrait être plus ou moins dynamique* ».

http://www.liberation.fr/economie/2014/06/24/l-insee-douche-encore-les-espoirs-de-l-executif_1049565?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Source : www.liberation.fr du 24/06/2013, Luc Peillon)

[Retour au sommaire](#)

● Pour Sapin la croissance est trop faible pour faire baisser le chômage

Le 25/06/14, lors d'un entretien accordé à RTL, **M. Sapin**, ministre des Finances, a estimé que la croissance, nulle au premier trimestre, était trop faible pour que le chômage baisse : « *Le premier trimestre de cette année a été plat, trop plat, il est rare que cela fasse évoluer le chômage dans le bon sens. [...] Si l'on veut tenir nos objectifs, faire reculer le chômage, produire de la richesse, il faut deux choses, aller au bout du Pacte de responsabilité et le financer en faisant des économies. Il y a eu quatre ans de hausse d'impôts, sous la droite puis depuis notre arrivée au pouvoir, c'est terminé. [...] Nous aurions profondément tort si nous changions tous les matins de politique économique. Quand on est dans une situation hésitante, il faut de la cohérence et de la visibilité pour redonner du nerf et du muscle à l'économie* ». **M. Sapin** a aussi réagi aux prévisions de l'Insee (voir article précédent) : « *Le pouvoir d'achat des Français va augmenter, et donc leur consommation va augmenter. Par ailleurs, les marges des entreprises, donc leurs capacités à investir, innover et embaucher,*

vont également augmenter, ce sont deux bonnes nouvelles. [...] Dans cette étude de conjoncture, l'Insee dit que la croissance est là. C'est une nouveauté. Nous sortons d'une période de cinq, six ans très difficiles, on en sort tout juste, il faut un peu de temps ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140626.CHA5506/pour-sapin-la-roissance-est-trop-faible-pour-faire-baisser-le-chomage.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140626_NLCHAACU10H-_-pour-sapin-la-croissance-est-trop-faible-pour-faire-baisser-le-chomage#xtor=EPR-14-Quot10h30\]-20140626](http://www.challenges.fr/economie/20140626.CHA5506/pour-sapin-la-roissance-est-trop-faible-pour-faire-baisser-le-chomage.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140626_NLCHAACU10H-_-pour-sapin-la-croissance-est-trop-faible-pour-faire-baisser-le-chomage#xtor=EPR-14-Quot10h30]-20140626)

(Source : www.challenges.fr du 26/06/2014)

● L'Arrco et l'Agirc en déficit

D'après le quotidien L'Opinion, l'Arrco (caisse de retraite complémentaire pour les salariés du privé) et l'Agirc (caisse de retraite complémentaire pour les cadres du privé) seraient en déficit. **L'Opinion** : « Les pensions versées par l'Arrco ont dépassé de 3,85 milliards ses recettes l'an dernier. Pour l'Agirc, le déficit technique atteint 3,27 milliards ». **La cause ?**

L'Opinion : « Avant tout par la masse des pensions versées, qui continue de progresser ». A noter, concernant l'Arrco : la caisse possède une dizaine d'années de réserves, contrairement au régime de base qui accumule les déficits et une dette importante. Du côté de l'Agirc, si elle semble limiter les dégâts avec son déficit de 3,27 milliards, on constatera qu'elle verse une masse de pension beaucoup moins élevée que l'Arrco. **L'Opinion** : « Son trou est donc proportionnellement bien plus profond. Et à ce rythme, les réserves seront entièrement consommées avant la fin de l'année prochaine ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140624.CHA5358/la-caisse-de-retraite-complementaire-des-cadres-en-deficits.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140624_NLCHAACU18H-_-la-caisse-de-retraite-complementaire-des-cadres-en-deficits#xtor=EPR-7-Quot18h\]-20140624](http://www.challenges.fr/economie/20140624.CHA5358/la-caisse-de-retraite-complementaire-des-cadres-en-deficits.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140624_NLCHAACU18H-_-la-caisse-de-retraite-complementaire-des-cadres-en-deficits#xtor=EPR-7-Quot18h]-20140624)

(Source : www.challenges.fr du 24/06/2014)

● Quelle France dans dix ans ? Les pistes du commissaire Jean Pisani-Ferry

Le 25/06/14, **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général à la stratégie et à la prospective, a remis au gouvernement son rapport "Quelle France dans dix ans". **Sud Ouest** : « La réflexion collective est articulée autour de cinq thématiques principales - l'avenir du modèle de production ; la réforme de notre modèle social ; la soutenabilité de notre croissance ; le vivre ensemble dans la République ; le projet européen - et elle aboutit à un certain nombre de propositions, convenues ou décoiffantes ». **Les pistes avancées dans le rapport :**

01)- Réduire de 30 % le prix des logements. **02)-** Interdire le cumul des mandats. Pourquoi ? « [Il faut lutter contre] la désaffection croissante notamment des classes défavorisées et des jeunes vis à vis des élus et du personnel politique en général ». **M. Pisani-Ferry**, sur France Inter : « Il faudrait que les élus ressemblent plus aux électeurs. [Il convient, dans un premier temps de] revivifier la démocratie et de rénover ses institutions politiques afin de bien engager une mutation ». **03)-** Renchérir les amendes pour atteinte à l'environnement. **M. Pisani-Ferry** : « [Il est nécessaire] au moins jusqu'en 2020, de limiter les nouveaux investissements de production d'électricité tout en poursuivant le développement des énergies renouvelables, notamment pour la production de chaleur ». **04)-** Réduire la dépense publique de six points en dix ans. Il s'agit de la faire passer de 54,8 % à 48,8 % du produit intérieur brut et ceci afin de stabiliser la dette à 75 % du PIB. **05)-** Réformer le système scolaire, entre autres. **Sud Ouest** : « [Il faut] réformer le système d'orientation scolaire, lutter contre les discriminations au travail, développer de nouvelles filières économes en carbone, encourager la mobilité étudiante, le bénévolat, réformer le système de formation tout au long de la vie, évaluer les politiques et services publics ou encore promouvoir la responsabilité sociale des entreprises ». **06)-** Hisser la France dans le top 10 de l'OCDE (elle est actuellement 18^{ème} sur 36). Pour cela, il faut améliorer notamment « l'engagement civique, la sécurité, l'emploi et l'éducation ».

<http://www.sudouest.fr/2014/06/25/quelle-france-dans-dix-ans-les-pistes-du-commissaire-jean-pisani-ferry-1596504-705.php>

[Retour au sommaire](#)

- En savoir plus sur le rapport :

<http://www.strategie.gouv.fr/blog/france-10-ans/>

(Sources : www.sudouest.fr du 25/06/2014, www.strategie.gouv.fr)

● Face au nouveau bond du chômage, Valls refuse le fatalisme

Le 28/06/14, le ministère du Travail a publié les chiffres du chômage pour mai 2014. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité a bondi de 24 800 en mai (+ 0,7 %), pour atteindre un niveau record de 3,388 millions en métropole. Si l'on inclut les chômeurs qui ont exercé une petite activité, on arrive au chiffre de 34 300 chômeurs supplémentaires (+ 0,7 %), soit un total de 5,02 millions, un autre plus haut historique. Outre-mer compris, le nombre de demandeurs d'emploi est de 5,32 millions. Toutes les catégories sont touchées : les moins de 25 ans (+ 0,4 % en mai, mais - 3,1 % sur un an), comme les plus de 50 ans (+ 0,8 % en mai, + 11,5 % sur un an), en passant par les chômeurs de longue durée : 2,13 millions de personnes sont inscrites depuis plus d'un an à Pôle Emploi (+ 0,8 % en mai, + 10,3 % sur un an). Parmi ces chômeurs de longue durée, 636 000 sont inscrits depuis plus de trois ans (+ 1,8 % sur un mois, + 17,7 % sur un an). La cause principale : les fins de contrats à durée déterminée. On notera d'autre part, pour mai, une baisse de près de 10 % des radiations administratives. Depuis l'accession au pouvoir de M. Hollande en 2012, c'est près d'un demi-million de nouveaux demandeurs d'emploi qui sont venus s'inscrire sur les listes de Pôle Emploi. **Le ministère du Travail**, sur les chiffres de mai : « Ces chiffres ne sont pas bons. Ils sont le reflet d'une croissance plus faible que prévue au premier semestre ». **M. Rebsamen**, ministre du Travail reste « très prudent ». Il espère une « stabilisation » cette année sous le seuil des 10 % : « Un objectif limité », dit-il. **M. Valls**, premier ministre, a déclaré que les chiffres étaient « mauvais », mais qu'il refusait « tout fatalisme » : « L'heure est à l'action et c'est la responsabilité de tous. Je compte sur les entreprises de France, avec les moyens que nous allons leur donner, la baisse du coût du travail, la baisse de la fiscalité, [pour inverser la tendance] ». **Les réactions politiques et syndicales.** **M. Fillon** : « [C'est] la rançon d'une stratégie économique et fiscale qui a écrasé tous les ressorts de la croissance ». **La CGT** : « [Il y a une] urgence sociale ». Le syndicat a dénoncé les « 30 milliards d'euros accordés aux entreprises sans contrepartie pour les salariés ». **La CFDT** : « [Il faut] redoubler d'efforts pour l'emploi [face à des chiffres] alarmants ». La centrale se réjouit néanmoins de l'agrément, le 19/06/14, de la nouvelle convention chômage, qui offre « des droits nouveaux ». **M. Mailly, FO** : « [Le gouvernement devrait se demander s'il ne fait pas] fausse route [en maintenant] sa logique économique d'austérité ». Les économistes, qui estiment qu'il faut un minimum de 1,5 de croissance pour faire baisser le chômage, sont pessimistes. **Eric Heyer**, Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) : « Il y a des sureffectifs dans les entreprises, une croissance faible, et même si elle repartait, il faudrait attendre trois trimestres pour avoir un impact sur l'emploi ». **Philippe Waechter, Natixis** : « [Les chiffres de mai] valident la faible croissance. L'inflexion de la courbe du chômage, ce ne sera pas pour 2014 ». Enfin, d'après un sondage Tilder-LCI-OpinionWay publié le 19/06/14, de sept Français sur dix (74 %) estiment que le chômage ne baissera pas d'ici 2017.

[http://www.challenges.fr/economie/20140626.CHA5536/le-nombre-de-chomeurs-a-de-nouveau-bondi-en-mai.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140627_NLCHAACU10H- -face-au-nouveau-bond-du-chomage-vall-refuse-le-fatalisme#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140627](http://www.challenges.fr/economie/20140626.CHA5536/le-nombre-de-chomeurs-a-de-nouveau-bondi-en-mai.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140627_NLCHAACU10H- -face-au-nouveau-bond-du-chomage-vall-refuse-le-fatalisme#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140627)

- Les chiffres de la Dares :

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de.76/etudes-et-recherches.77/publications-dares.98/dares-analyses-dares-indicateurs.102/2014-047-demandeurs-d-emploi.17836.html>

(Sources : www.challenges.fr du 26/06/2014, <http://travail-emploi.gouv.fr>)

[Retour au sommaire](#)

● La dette publique de la France fait un bond au 1^{er} trimestre 2014

Le 30/06/14, L'Insee a annoncé que la dette publique brute de la France a augmenté de 45,5 milliards d'euros entre le dernier trimestre 2013 et le premier trimestre 2014, pour atteindre 1 985,9 milliards d'euros à fin mars. Selon les critères de Maastricht, la dette publique brute représente 93,6 % du produit intérieur brut de la France (+ 1,8 point par rapport au quatrième trimestre 2013).

http://www.challenges.fr/economie/20140630.CHA5578/la-dette-publique-de-la-france-fait-un-bond-au-1er-trimestre-2014.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140630_NLCHAACU10H- -la-

[dette-publique-de-la-france-fait-un-bond-au-1er-trimestre-2014#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140630](#)

(Source : www.challenges.fr du 30/06/2014)

● **Montebourg annonce une loi sur la croissance**

Le 29/06/14, sur BFMTV, **M. Montebourg**, ministre de l'Economie, a évoqué un projet de loi sur la croissance et le pouvoir d'achat : « *Nous pouvons imaginer aujourd'hui de nouveaux rapports économiques dans tout un tas de secteurs. Cela va être l'objet d'une grande loi sur la croissance et le pouvoir d'achat que nous préparons pour la rentrée. Nous avons à réformer les mécanismes profonds de l'économie. Nous avons des phénomènes de rentes, de monopoles. Il n'y a pas trop de débat sur le sujet. [Cette loi] fait partie du programme national de réformes que nous allons présenter à nos amis européens* ». M. Montebourg devrait dévoiler des éléments de cette loi le 10 juillet, dans un discours de politique générale économique.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/06/30/97002-20140630FILWWW00017-montebourg-annonce-une-loi-sur-la-croissance.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 30/06/2014)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **La Sécurité sociale est un trésor, il est temps pour les Français d'en prendre conscience**

L'avis d'une expatriée aux États-Unis depuis six ans, **Sandrine Kukurudz**. Pour elle, le système de santé hexagonal est une grande richesse qu'il faut absolument préserver : « *Devant certains remboursements, mesures restrictives, politiques d'encadrement, les français affichent leur mécontentement de ce système de sécurité social "qui fout le camp". [...] C'est lorsque l'on vit en dehors de la France qu'on mesure cet incroyable atout qu'est la sécurité sociale française. Cette couverture généreuse, à laquelle les salariés cotisent bien sûr, est d'un confort qui n'existe quasiment nulle part ailleurs. [...] Pour bénéficier d'une couverture identique à celle que j'avais en France, je dois déboursier chaque mois pour moi et mes enfants plus de 1 800 dollars. C'est énorme. C'est un salaire moyen. [...] On ne peut pas vivre dans ce pays [les Etats-Unis, Ndlr] sans couverture maladie quand une appendicite est facturée 30 000 dollars [...], quand un généraliste facture entre 100 et 150 dollars et un spécialiste entre 200 et 400 dollars. [...] La médecine se vend comme le reste ici. On débat du montant d'un honoraire, on marchandise la somme finale d'un examen, on négocie sa facture comme son kilo de pommes. Même le pharmacien peut vous proposer des remises importantes quand vous en faites la demande. [...] Si les Français avaient accès à la facture de leur prise en charge, ils seraient étonnés de connaître les montants exorbitants des soins dont ils bénéficient gratuitement ou pour un somme raisonnable. La santé ne coûte pas moins chère en France, elle est juste indolore car elle est prise en charge de façon maximale. [...] La France reste [...] une exception dans l'accompagnement de tout citoyen vers son droit à la santé. C'est une richesse collective dont les Français devraient avoir plus conscience à l'heure d'un mécontentement grandissant* ».

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1216965-la-securite-sociale-est-un-tresor-il-est-temps-pour-les-francais-d-en-prendre-conscience.html>

(Source : <http://leplus.nouvelobs.com> du 22/06/2014, Sandrine Kukurudz, éditée par Mathilde Fenestraz)

[Retour au sommaire](#)

● **Médicaments : la consommation de génériques multiplié par trois en 10 ans**

Le 24/06/14, l'agence sanitaire **ANSM** a publié un rapport qui indique que la consommation de médicaments est restée stable en 2013, avec 48 boîtes consommées en moyenne par habitant. **Un constat** : le marché des médicaments génériques progresse, il concerne désormais 3 médicaments sur 10 remboursés. **L'ANSM** : « *Grâce au développement des génériques et aux baisses de prix pratiquées en 2013, le marché pharmaceutique s'est à nouveau contracté en valeur (- 1,4 % en 2013 après - 1,5 % en 2012), atteignant 26,8 milliards d'euros au total (contre 27,2 milliards en 2012)* ». En 2013, les génériques ont représenté plus de 15 % du marché en valeur et plus de 30 % en quantité, soit trois fois plus

qu'en 2003. **La raison ?** Pour l'ANSM, c'est grâce au renforcement du mécanisme "tiers payant contre générique" dans les pharmacies. Ce système incite véritablement les patients à accepter le générique en échange de l'application du tiers payant.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20140624.CHA5344/medicaments-la-consommation-de-generiques-multiplie-par-trois-en-10-ans.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140624_NLCHAACU10H-_-la-consommation-de-generiques-multiplie-par-trois-en-10-ans#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140624](http://www.challenges.fr/entreprise/20140624.CHA5344/medicaments-la-consommation-de-generiques-multiplie-par-trois-en-10-ans.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140624_NLCHAACU10H-_-la-consommation-de-generiques-multiplie-par-trois-en-10-ans#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140624)

(Source : www.challenges.fr du 24/06/2014)

● **Le travail au noir représenterait près de 10,8 % du PIB en France**

Le 24/06/14, le **CESE** (Conseil économique, social et environnemental) a présenté un projet d'avis sur les « *conséquences économiques, financières et sociales de l'économie non déclarée qui recouvre des pratiques destinées à échapper à l'impôt, aux cotisations ou à certaines formalités administratives et à produire un complément de revenus* ». **Bernard Farriol**, rapporteur : « *En période de crise, l'importance de l'économie non déclarée jette une lumière peu avenante sur le consensus social : quête du profit à tout prix, refus de participer au redressement des comptes publics, refus de prendre sa part dans le financement de droits acquis à tous* ». Dans l'Hexagone, l'importance de l'économie souterraine est estimée à 10,8 % du PIB. Selon les Urssaf, 7 % des entreprises auraient recours au travail dissimulé. En 2013, les redressements effectués par les Urssaf se sont élevés à 290 millions d'euros, soit une progression de 168 % depuis 2008. En 2012, 12 000 entreprises ont été redressées et 200 ont fait l'objet d'une fermeture administrative.

Le CESE : « *La progression de ces chiffres ne traduit pas nécessairement une explosion de l'économie non déclarée mais surtout un renforcement de l'efficacité des contrôles* ».

Les secteurs les plus gangrenés par le travail au noir : les HCRB (hôtels, cafés, restaurants et bars), le BTP (bâtiment et travaux publics), le commerce de détail alimentaire, les services aux entreprises, le spectacle vivant et enregistré, le travail saisonnier et agricole. Le projet d'avis du CESE insiste sur toutes les conséquences néfastes du travail au noir, que ce soit pour les travailleurs au noir, les consommateurs et les comptes publics et sociaux. Il avance **des moyens** : **01)**- Renforcer la prévention, par la facilitation des démarches déclaratives « *afin de rendre moins attractive la dissimulation et la fraude* ». **Comment ?** Par l'interdiction du paiement des salaires en espèces et par l'obligation d'utiliser un chèque emploi-service pour le versement du salaire des employés de proximité. **02)**- Développer les enquêtes ou contrôles aléatoires de manière à obtenir des profils de fraudeurs de plus en plus pointus. **Le CESE** : « *Le redressement d'un employeur frauduleux pourrait conduire à deux ou trois autres de cesser de frauder* ». **03)**- Définir la fraude sociale dans le Code de la Sécurité sociale. **Pourquoi ?** Pour permettre à « *l'Urssaf d'avoir la capacité de confondre le patrimoine de la personne morale et celui de la personne physique, limitant les possibilités d'organiser l'insolvabilité par le dépôt de bilan. En cas de fraude, le donneur d'ordres pourrait, au même titre que le sous-traitant, être mis en cause* ». **04)**- En améliorant la coopération entre les Etats de l'UE mais aussi entre les parties prenantes de la lutte contre le travail dissimulé (Urssaf, impôts, douanes, gendarmerie), ainsi qu'avec le parquet. **La Tribune** : « *Enfin, le Cese veut "développer la force de l'exemple" en utilisant certains outils comme le rappel à la loi, qui permettent de ne pas classer sans suite des cas avérés de fraudes, tout en évitant une instruction lourde et en permettant à la procédure civile de se poursuivre* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140624trib000836701/le-travail-au-noir-representerait-pres-de-108-du-pib-en-france.html>

(Source : www.latribune.fr du 24/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **L'Assurance maladie détaille ses pistes pour réduire les dépenses**

Le 26/06/14, l'**Assurance maladie** a remis un rapport à son conseil d'administration, rapport dans lequel elle détaille des pistes pour réaliser des économies. **01)**- Limiter le recours aux IRM. L'Assurance maladie s'inquiète de « *la fréquence très élevée des actes d'IRM des membres inférieurs qui pose la question de la pertinence de leurs indications* ». Il s'agit de l'utilisation des IRM des membres inférieurs (plus d'un million sur 3,3 millions d'IRM

effectués en 2013), « très supérieure » en France, comparée aux autres pays européens et nord-américains. **L'Assurance maladie** : « On peut estimer, en première approche, qu'une réduction de 15 % du nombre d'IRM des membres inférieurs pourrait être obtenue sans perte de chance pour les patients ». **02)**- Réduire la durée de séjour en maternité. Actuellement de 4,2 jours, il reste plus élevé que la moyenne des pays européens. Le programme d'accompagnement des mères à domicile (Prado) devrait bénéficier à 210 000 femmes en 2014. **L'Assurance maladie** : « La mise en place de ce suivi organisé permet d'accompagner dans de bonnes conditions la réduction des durées de séjour ». **03)**- Concernant le cancer du sein, le taux de participation au dépistage a été jugé « insuffisant » et les délais d'accès à la chirurgie trop longs. Or « l'initiation des traitements au-delà de 30 jours a une incidence sur le taux de survie ». Le potentiel de chirurgie ambulatoire (sans hébergement à l'hôpital) pour ce type de cancer est estimé à 50 % à l'horizon 2020 (en 2012, 15 % des femmes en ont bénéficié). **04)**- Développer la chirurgie ambulatoire (c'est-à-dire sans hébergement à l'hôpital). **L'Assurance maladie** : « On peut estimer que sur les 5,4 millions de séjours de chirurgie, 10 %, soit environ 540 000, pourraient basculer de l'hospitalisation complète à la chirurgie ambulatoire ». En 2017, le taux de chirurgie ambulatoire pourrait atteindre 55 % (il est passé de 32,3 % en 2007 à 42,7 % en 2013). **Le souhait du ministère de la Santé** : réaliser un milliard d'économies (sur les 10 milliards prévus d'ici à 2017 pour les dépenses de santé) grâce à des séjours plus courts à l'hôpital.

[http://www.challenges.fr/economie/20140626.CHA5502/l-assurance-maladie-detaille-ses-pistes-pour-reduire-les-depenses.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140626_NLCHAACU10H- -l-assurance-maladie-detaille-ses-pistes-pour-reduire-les-depenses#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140626](http://www.challenges.fr/economie/20140626.CHA5502/l-assurance-maladie-detaille-ses-pistes-pour-reduire-les-depenses.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140626_NLCHAACU10H- -l-assurance-maladie-detaille-ses-pistes-pour-reduire-les-depenses#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140626)

(Source : www.challenges.fr du 26/06/2014)

FISCALITE

● Les députés baissent les impôts de 3,7 millions de foyers

Le 24/06/14, les députés ont adopté la mesure phare du projet de budget rectificatif pour 2014 : la réduction d'impôt sur le revenu pour les ménages les plus modestes. On estime que 3,7 millions de foyers seront touchés par cette mesure et que, parmi ces foyers, 1,9 millions deviendront non imposables.

<http://www.lefigaro.fr/impots/2014/06/24/05003-20140624ARTFIG00077-les-deputes-baissent-les-impots-de-37-millions-de-foyers.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 24/06/2014, Mathilde Golla)

● Taxes de séjour : Fabius se range du côté des hôteliers

Le 29/06/14, **M. Fabius**, ministre des Affaires étrangères, a jugé « impératif de renoncer » à l'augmentation des taxes de séjour, votées en première lecture à l'Assemblée nationale. En effet, les taxes de séjour pour les hôtels 3,4 et 5 étoiles ont été quintuplées. Un communiqué du ministère des Affaires étrangères précise : « Ces hausses sont dangereusement et totalement contraires à la promotion du tourisme qui est une priorité pour l'emploi et l'équilibre extérieur de la France. [Elles ont été adoptées] sans concertation avec les professionnels [et] sont contradictoires avec l'engagement solennel pris par le Président de la République et le Premier ministre de stopper l'alourdissement inconsidéré des taxes. [...] Enfin, elles sont incohérentes avec le fait que les députés sont en train de procéder précisément à une étude d'ensemble de la fiscalité du tourisme. Pour Laurent Fabius, il est donc impératif de renoncer à ces hausses et de trouver d'autres pistes dans la suite de la discussion parlementaire ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140629.OBS2119/taxes-de-sejour-fabius-se-range-du-cote-des-hoteliers.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140630_NLNACTU08H- -taxes-de-sejour-fabius-se-range-du-cote-des-hoteliers#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140630](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140629.OBS2119/taxes-de-sejour-fabius-se-range-du-cote-des-hoteliers.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140630_NLNACTU08H- -taxes-de-sejour-fabius-se-range-du-cote-des-hoteliers#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140630)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 29/06/2014)

[Retour au sommaire](#)

OPINONS/VIE POLITIQUE

● Manuel Valls : "Nous avons besoin de la finance"

Le 24/06/14, lors d'un déplacement consacré à l'apprentissage au siège d'Axa, le premier ministre, **M. Valls**, a déclaré : « *Nous avons besoin d'entreprises, nous avons besoin d'entreprises de services et nous avons besoin de la finance. Là aussi, il faut sortir des dogmes* ». Le Figaro note qu'il prend là l'exact contre-pied du candidat **François Hollande** qui, lors du lancement de sa campagne électorale au Bourget, en janvier 2012, avait dit : « *Mon adversaire, c'est le monde de la finance. Sous nos yeux, en vingt ans, la finance a pris le contrôle de l'économie, de la société et même de nos vies* ». Maignon a soutenu la déclaration de M. Valls, via **un conseiller de M. Valls** : « *C'est le message de confiance que veut installer le gouvernement. Quand on fait le pacte de responsabilité et que l'on dégage 40 milliards d'euros pour améliorer la compétitivité des entreprises, on est dans ce message* ».

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2014/06/24/25001-20140624ARTFIG00411-manuel-valls-nous-avons-besoin-de-la-finance.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 24/06/2014, Anne Rovan)

● Benjamin Suchar : "Le statut étudiant-entrepreneur proposé par le gouvernement n'est que symbolique"

Benjamin Suchar, entrepreneur et membre fondateur des Moineaux, estime, dans un entretien accordé au Point, que le statut étudiant-entrepreneur que propose le gouvernement n'est que symbolique : « *Il s'agit d'un statut avant tout symbolique. C'est positif, car il permet de mettre en avant les jeunes entrepreneurs. Mais on est plus dans l'effet d'annonce que dans le concret. En effet, si le statut permet désormais aux étudiants-entrepreneurs de conserver leurs avantages sociaux un an après la fin de leurs études, et donc de légitimer une situation qui existait déjà de fait [...], il ne répond pas du tout à la problématique principale rencontrée par les entrepreneurs, à savoir le cumul des cotisations. Contrairement aux apparences, le statut étudiant-entrepreneur ne remet pas en cause l'obligation de cotiser à la fois pour la sécurité sociale étudiante et pour l'Urssaf, avec des cotisations pouvant aller jusqu'à 2 000 euros, même sans chiffre d'affaires. [...] Nous avons proposé la fusion du dispositif Accre (aide au chômeur créateur ou repreneur d'entreprise) avec le statut étudiant-entrepreneur. Le dispositif Accre permet une exonération des charges sociales pendant la première année qui suit la création d'entreprise. Beaucoup d'étudiants-entrepreneurs font la démarche pour en bénéficier. Il est donc dommage de cumuler les statuts. Quant à l'annonce de Najat Vallaud-Belkacem concernant le doublement des prêts d'aide à la création d'entreprise pour la rentrée, pourquoi pas, mais il y avait plus simple. Les Moineaux proposent depuis déjà longtemps d'ajouter une option "entrepreneuriat" au prêt étudiant, que les taux intéressants des prêts étudiants soient au service de la création d'entreprise par les étudiants. [...] Les Pepite [pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat] s'adressent à tous les étudiants, et pas seulement aux filières traditionnellement tournées vers l'entrepreneuriat, comme les écoles de commerce. [...] La question que je me pose, c'est : concrètement, en quoi les Pepite vont se différencier des incubateurs déjà présents dans les universités ? Je m'interroge aussi sur les espaces de travail coopératif promis par le gouvernement. C'est une bonne chose, mais y aura-t-il assez de place pour tout le monde ? Pour le moment, nous n'avons pas beaucoup d'éléments de réponse* ».

- L'intégralité de l'entretien avec **M. Suchar**, par **Marion Guillou** :

[http://www.lepoint.fr/economie/le-statut-etudiant-entrepreneur-propose-par-le-gouvernement-n-est-que-symbolique-25-06-2014-1840521_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140626](http://www.lepoint.fr/economie/le-statut-etudiant-entrepreneur-propose-par-le-gouvernement-n-est-que-symbolique-25-06-2014-1840521_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140626)

(Source : www.lepoint.fr du 26/06/2014, Marion Guillou)

[Retour au sommaire](#)

● Le "cri d'alarme" du patronat à François Hollande

Dans le JDD du 29/06/14, huit organisations patronales, Medef, Afep, CGPME, UPA, Unapl, FNSEA, Asmep-Eti, Croissance +, ont écrit une lettre ouverte au président de la république, à qui elles demandent la mise en œuvre des réformes promises : baisses des impôts et des charges, simplification des normes, réduction des dépenses publiques. Elles déplorent les « *blocages* » corporatistes et les « *postures* » politiciennes qui gênent la mise en place du

pacte de responsabilité. Tout en souhaitant une union nationale pour mettre fin au « *lent déclin* » du pays, elles encouragent l'exécutif à rester ferme sur ses engagements.

<http://www.lejdd.fr/Politique/L-appel-des-chefs-d-entreprises-a-Hollande-et-Valls-673718>

(Source : www.lejdd.fr du 29/06/2014, Nicolas Prissette - Le Journal du Dimanche)

DERNIERES MINUTES

● La BNP paiera une amende de près de 9 milliards de dollars aux Etats-Unis

Le 30/06/14, après de longues négociations avec les autorités américaines, BNP Paribas va plaider coupable de deux chefs d'accusation : "falsification de documents commerciaux" et "collusion". Elle devra s'acquitter d'une amende de 8,83 milliards de dollars (6,45 milliards d'euros).

http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/06/30/la-bnp-devra-regler-8-834-milliards-de-dollars-d-amende-aux-etats-unis_4448280_3222.html

(Source : www.lemonde.fr du 30/06/2014, Stéphane Lauer)

● A la surprise générale, les votes sur le budget de la Sécu sont reportés

Le 30/06/14, tard dans la soirée, le gouvernement a décidé de remettre à plus tard les votes à l'Assemblée nationale sur les articles et amendements au projet de budget rectificatif de la Sécurité sociale, provoquant la consternation dans l'hémicycle et l'indignation d'une partie de la majorité. **Le Monde** : « *Cette décision peut laisser présager le recours au vote bloqué sur tout ou partie du texte, ce qui permettra de ne retenir que les amendements présentés et acceptés par le gouvernement. C'est ainsi que l'ont interprété, notamment, le patron des députés UMP, Christian Jacob, et l'ancienne ministre écologiste Cécile Duflot* ». **M. Eckert**, secrétaire d'Etat au Budget, a demandé « *la réserve des votes* » jusqu'« *au moment où [le gouvernement] estimera utile et nécessaire de reprendre les votes* ». **Christian Paul (PS)** : « *[C'est un recours à] des outils rouillés qui n'honorent pas le gouvernement, [face à des députés] nombreux et soucieux de défendre leurs propositions* ». **Pierre-Alain Muet**, vice-président PS de la commission des Finances, a dénoncé « *une caricature de démocratie qui ôte le seul vrai pouvoir des députés : le droit d'amender* ». Pour **les écologistes**, on assiste là à une « *crise des institutions* ». **Le Front de gauche** dénonce un gouvernement qui « *ne recule devant rien* ». Pour **Philippe Vigier**, président du groupe **UDI**, il s'agit d'un « *blocage institutionnel majeur* ». **Christian Jacob**, président du groupe **UMP**, parle d'une « *situation inédite* ». **Bruno Le Roux**, président du **groupe socialiste**, a salué, lui, une décision « *sage* », à même de permettre « *le débat* ». A suivre.

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/07/01/a-la-surprise-generale-le-gouvernement-reporte-les-votes-sur-le-budget-de-la-secu_4448327_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 01/07/14)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-

France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse :

eric.tessier@urssaf.fr